

Un voyage à Cuba?

Bonjour.

En février dernier, le gouvernement de Cuba a décrété que tous les visiteurs, étrangers et Cubains vivant à l'étranger, devaient avoir une police d'assurance maladie incluant les frais médicaux pour entrer à Cuba, à compter du 1^{er} mai 2010.

À la suite de la publication de cette directive, la Standard Life a le plaisir d'annoncer que le gouvernement cubain et son fournisseur officiel de soins de santé, Asistur S.A., ont reconnu la Standard Life comme fournisseur d'assurance maladie et d'assistance voyage pour ses participants par l'entremise de son fournisseur de services d'assistance voyage en cas d'urgence, AXA Assistance.

En conséquence, si la couverture de votre régime collectif inclut la garantie d'assistance voyage, vous êtes couvert pour les frais médicaux, sous réserve des dispositions de votre régime collectif. Toutefois, puisque les voyageurs peuvent faire l'objet d'un contrôle à leur arrivée à Cuba, **vous devez apporter les documents suivants :**

1. Votre passeport canadien.
2. Votre carte de touriste de Cuba ou votre visa.
3. Votre carte d'assurance maladie provinciale.
4. Votre certificat d'assurance de la Standard Life (les renseignements sur la garantie d'assistance voyage administrée par AXA Assistance figurent au verso)
5. Votre livret d'assurances collectives peut aussi être apporté comme preuve d'assurance additionnelle (obligatoire si votre couverture collective inclut uniquement la protection d'assurance maladie, sans garantie d'assistance voyage)
6. En cas de contrôle, vous pourriez trouver utile de remettre la lettre *Certifico AXA.pdf* (page 2), au douanier. Cette lettre constitue la preuve qu'il existe une relation contractuelle entre Asistur et AXA Assistance. Elle confirme qu'AXA Assistance est un fournisseur de soins de santé reconnu qui a mandaté Asistur S.A. pour l'administration de la couverture d'assurance de ses clients à Cuba. Écrivez en espagnol, cette lettre sera facilement comprise par les douaniers cubains.

Qu'arrive-t-il si vous n'avez pas de couverture d'assistance voyage?

Si vous n'avez pas de couverture d'assistance voyage, les dispositions de la clause « Frais admissibles engagés hors du Canada en cas d'urgence » de la garantie d'assurance maladie s'appliqueront.

Si vous n'avez ni couverture d'assistance voyage ni couverture d'assurance maladie, il est recommandé d'acheter une protection d'assurance maladie complémentaire avant de quitter le Canada.

Dans les deux cas, vous bénéficiez de la couverture de votre régime d'assurance maladie provincial qui pourrait rembourser en partie les frais encourus, mais qui n'avancera pas les sommes nécessaires pour payer d'avance, comme requis par les autorités cubaines. **Il est important de se rappeler que les autorités cubaines ne permettront pas à un touriste ayant une facture en souffrance pour des soins médicaux de quitter Cuba.**

Si vous n'avez aucune couverture –ni assistance voyage ni assurance maladie– vous pouvez également souscrire une assurance d'une compagnie cubaine à certains points d'entrée sur l'île.

Besoin de renseignements additionnels?

Bureau de Tourisme de Cuba : <http://www.gocuba.ca/client/news/index.php?locale=fr>

Asistur S.A. : www.asistur.cu

Affaires étrangères et Commerce international Canada :

http://www.voyage.gc.ca/countries_pays/report_rapport-fra.asp?id=69000

À bientôt.



La Habana, 20 de abril de 2010

Dr. Rogelio Álvarez Blanco
Director General
AXA - México

Estimado Doctor:

Por la presente confirmo que los visitantes a Cuba que posean productos de seguros de viaje del grupo AXA – Interpartner, no confrontarán problemas para su entrada al país respecto al requisito de poseer un seguro de viajes para dicha entrada a partir del 1 de mayo de 2010.

ASISTUR ha hecho público que mantiene contrato vigente de corresponsalía para asistir en Cuba a los clientes de AXA ASSISTANCE, AXA TRAVEL INSURANCE e INTERPARTNER ASSISTANCE (IPA), cuyos casos, como Usted conoce, se tramitan a través de la central de AXA en México.

Sin otro asunto, le saluda cordialmente

Emilio Guevara Fernández
Director General
ASISTUR
Tel.: (537) 866-8859
e-mail: emilio@asistur.cu
Web: www.asistur.cu